

Séance publique du conseil communal du 1 décembre 2021

O R D R E D U J O U R

Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;

Création d'un poste pour les besoins du service technique communal ;

Approbation de la proposition de programme 2022 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE ;

Décision de principe de contracter un leasing financier ;

Fixation du prix d'entrée pour le concert « Christmas with Elvys & Celine Dion » à l'église de Redange/Attert ;

Avis sur le projet de budget rectifié de l'année 2021 et le projet de budget de l'année 2022 de l'Office Social du Canton de Redange ;

Présences : M. Henri GEREKENS, bourgmestre, M. Luc PAULY et M. Tom FABER, échevins,
Mme Monique KUFFER, M. Jean Valentin BODEM, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.
Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absences : M. Jeff MULLER, conseiller, excusé.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions

Approbation de l'acte de prescription trentenaire numéro 7190/2021 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, par lequel l'Administration Communale de Redange/Attert devient propriétaire irrévocable des fonds suivants, inscrits au cadastre comme suit, étant donné que les parcelles sont de

notoriété publique :

N° cadastr e	Section	Lieu- dit:	Nature	Contena nce		
				ha	a	ca
37/331	A de Lannen	Rue de Nagem	Place (occupée) bâtimen t à habitation	0	0	90
46/825	A de Lannen	Rue de Roodt	cimetière	0	4	0
67/1818	A de Lannen	Rue de Nagem	Place (station d'épurati on)	0	8	39
		TOTAL		0	13	29

d'une contenance totale de 13 ares et 29 centiares (**0 ha 13 a 29 ca**) et d'une valeur de 300.001.- €;

Approbation de l'acte de prescription trentenaire avec convention transactionnelle et renonciation au droit d'habitation numéro 7189/2021 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, en date du 11 novembre 2021, par lequel l'Administration Communale de Redange/Attert devient propriétaire irrévocable des fonds suivants, inscrits au cadastre comme suit, étant donné que les parcelles sont de notoriété publique :

N° cadastr e	Section	Lieu- dit:	Nature	Contena nce		
				ha	a	ca

			Place (occupée bâtimen t à habitatio n			
234/305 8	C d'Ospern	Rue Principal e		0	27	50
242/266 1	C d'Ospern	Rue Principal e	cimetière	0	16	10
244/252 2	C d'Ospern	Rue Principal e	sentier	0	2	40
		TOTAL		0	46	00

d'une contenance totale de 46 ares (**0 ha 46 a 00 ca**) et d'une valeur de 206.001.- €;

Conformément à l'article 20 1° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, M. Henri GEREKENS, bourgmestre, quitte la séance avant l'approbation d'un contrat du 11 novembre 2021 conclu entre la commune de Redange/Attert, représentée par son collège des bourgmestre et échevins et M. Henri GEREKENS de Reichlange concernant l'entretien de cinq arbres fruitiers à haute tige existants sur les fonds inscrits au cadastre comme suit : Commune de Redange/Attert, section E de Reichlange, au lieu-dit «Reichlange», numéro 159/1114 ;

Approbation d'un contrat du 11 novembre 2021 conclu entre la commune de Redange/Attert, représentée par son collège des bourgmestre et échevins, M. Marco WAXWEILER de Nagem et M. Romain WAXWEILER de Brouch concernant l'entretien de neuf arbres fruitiers à haute tige existants sur les fonds inscrits au cadastre comme suit : Commune de Redange/Attert, section B de Nagem, au lieu-dit « rue de Redange», numéros 1012/3010 et 1012/3009 ;

Approbation de la convention ainsi que du projet d'exécution relatifs au projet d'aménagement particulier MERGEFIELD "LotLibellé" "Allée des Tilleuls" concernant des fonds sis commune de Redange/Attert, section D de Redange, au lieu-dit "Allée des Tilleuls" inscrits aux numéros 248/5983, 251/5984, 252/5419 et 604/5392 du cadastre.

Création d'un poste pour les besoins du service technique communal

Le conseil communal a créé un poste de fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique communal.

Approbation de la proposition de programme 2022 à réaliser par le syndicat de communes SICONA-CENTRE

Le conseil communal a approuvé le programme d'action annuel 2022 établi par le syndicat de communes Sicona Centre au montant total de 207.234,38.- €, somme à charge du budget communal de 2022.

Décision de principe de contracter un leasing financier

Décision de principe de contracter un leasing financier de 236. 935,60.-€ euros HTVA sur une période totale de 60 mois auprès d'une des quatre banques implantées dans la commune de Redange/Attert, en vue de la location d'une nouvelle machine à nettoyer.

Fixation du prix d'entrée pour le concert « Christmas with Elvys & Celine Dion » à l'église de Redange/Attert

Fixation du prix d'entrée au concert de Noël à l'église de Redange/Attert en date du 18 décembre 2021 à 20,00.- €. L'entrée pour les enfants de moins de 12 ans est gratuite.

Avis sur le projet de budget rectifié de l'année 2021 et le projet de budget de l'année 2022 de l'Office Social du Canton de Redange

Le conseil communal a avisé favorablement le projet de budget rectifié 2021 et le projet de budget de l'année 2022 de l'Office Social du Canton de Redange.